

Loisirs du mercredi

P
F
A
S
T
A
T
T



L
U
T
T
E
R
B
A
C
H

2025 - 2026



1. Inscriptions : Où, quand et comment inscrire mon enfant ?

À Pfastatt :
Au secrétariat de la Bobine,
7 rue Aegerter, 68120 Pfastatt

Inscription possible en journée complète
ou en demi-journée
(matin + repas ou repas + après-midi)

Première
inscription !

Les fiches sanitaires et d'inscriptions sont téléchargeables
sur le site internet de la Bobine.

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents à rapporter si votre enfant vient pour
la première fois aux loisirs du mercredi, ainsi que les conditions d'inscriptions :

- La fiche sanitaire et la fiche d'inscription dûment remplie et signée,
- 1 photo d'identité de votre enfant,
- Les photocopies des vaccinations,
- La photocopie de l'attestation d'assurance extra-scolaire 2025/2026,
- les photocopies recto/verso de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2025 sur les revenus de l'année 2024 des 2 parents suivant votre situation maritale,
- Le règlement de 12€ ou 22€ (carte de membre individuelle ou familiale) par chèque à l'ordre de la Bobine MJC de Pfastatt, CB ou espèces,
- Le règlement du centre de loisirs (nous acceptons les chèques vacances ANCV),
- Pensez aux bons de vacances (CAF, aides aux temps libres),
- Nous acceptons l'aide du CE Peugeot (Merci d'apporter la demande de prise en charge 3/13 ans).

2. Tarifications : Quels sont les tarifs des mercredis ?

- Les tarifs sont définis par tranche en fonction des revenus familiaux.

	Pfastatt, Lutterbach, Richwiller	Extérieur
Journée avec repas		
Tranche 1-2	18.50€	22.50€
Tranche 3	19.70€	23.70€
Tranche 4	21€	25€
Demi-journée avec repas		
Tranche 1-2	17.30€	19.30€
Tranche 3	18.30€	20.30€
Tranche 4	19.30€	21.30€

- La carte de membre est obligatoire.

<i>Individuelle</i>	12,00€
<i>Familiale</i>	22,00€

3. Lieu d'accueil : Où dois-je emmener mon enfant ?

À PFASTATT

Pour les enfants scolarisés de la petite section maternelle au CM2 :

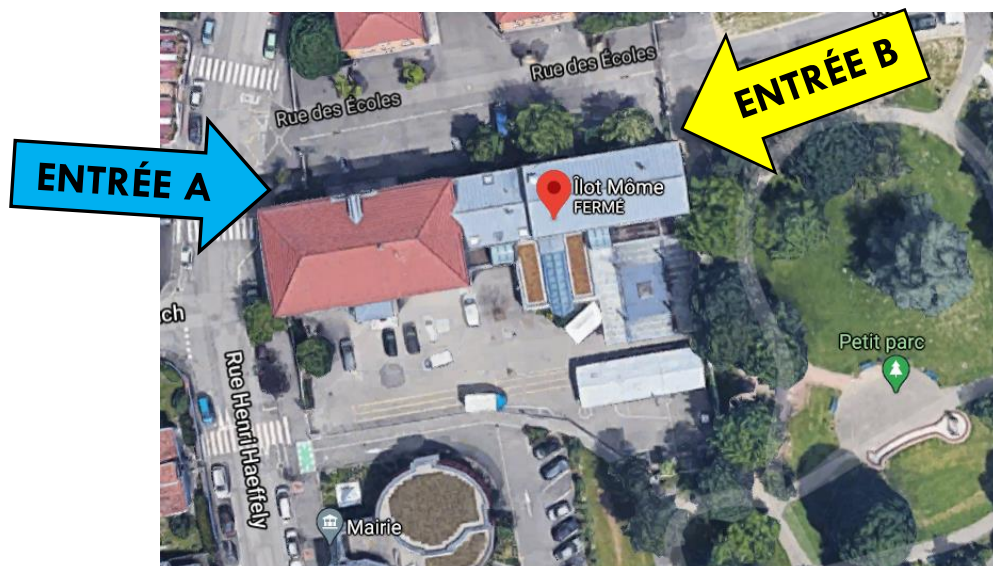
Site périscolaire Ilot même, rue des écoles 68120 Pfastatt.

(2 entrées possible : une côté rue Henri Haefely ou côté parc, plan disponible ci-dessous)

Accueils du matin et du soir à l'îlot même :

Merci de vous placer face au visiophone lorsque vous sonnez.

Lorsque que vous entrez dans la cour, merci de patienter quelques instants devant la porte, un encadrant cherchera votre enfant.



4. Horaires : À quelle heure puis-je emmener et rechercher mon enfant ?

HORAIRES : 9h-17h (temps d'animations)

Accueil prioritaire à partir de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30, uniquement pour les enfants dont les deux parents travaillent



Accueils à partir de 8h30 à 9h et de 17h à 17h30 pour les enfants dont un ou les deux parents ne travaillent pas.

En cas de non-respect de ces horaires une majoration de 8€ par enfant sera appliquée.

5. Fonctionnement : Comment se déroule une journée type lors des mercredis ?

